



tarif des heures de nuits

Par **universel**, le **21/01/2014** à **16:27**

bonjour,

je viens vers vous car je croix que mon patron tente de me faire un tour de passe passe.Je suis en CDD de 4 mois chez transport Fuchs à Erstein 67150.J'ai effectuer 10 h. de nuit qu'on m'a payé 19.58 euros.

10 heures de nuit pour même pas 20 euros,je pense logiquement que c'est abusé.Même en Roumanie,ils donnent plus.Si quelqu'un pouvait me répondre,je lui en serait très reconnaissant.

Merci d'avance! Cordialement!

Par **P.M.**, le **21/01/2014** à **16:47**

Bonjour,

Il me semble que c'est soit de 21 h à 6 h soit de 22 h à 7 h que sont applicables les dispositions pour le travail de nuit et qu'il serait préférable que soit précisé la Convention Collective applicable en France mais pas en Roumanie...

Par **universel**, le **27/01/2014** à **19:40**

bonsoir,

je suis tellement débordé par cette affaire que je n'ai pas eu le temps de vérifier mes e-mails.Ce que je viens de faire à l'instant et j'ai pû lire vos réponses.Je tenais donc à vous remercier.C'est vraiment sympa.Ca confirme donc ce que je pensais.Un grand merci encore à JEAN S,ainsi qu'à pmtedforum.Je serai sans doute appelé à vous recontacter.Merci les gars et bonne soirée!!!